

Les conditions générales de location des emplacements camping :

Les emplacements sont disponibles à partir de 12H00 le jour de votre arrivée et doivent être libérés au plus tard à 12H00 le jour de votre départ. Une seule famille est autorisée par emplacement (2 adultes avec les enfants) ; une dérogation est seulement possible après consultation avec les gérants.

Un seul animal par emplacement est autorisé en haute saison.

Nous nous réservons le droit de refuser l'entrée au camping à toute personne ou véhicule sans réservation valable.

L'acompte : l'acompte de 30% + 25 € frais de réservation doit être versé au plus tard 7 jours après réception de la confirmation de votre réservation. Le solde restant peut être payé avant votre arrivée ou le jour de votre arrivée.

Remboursement : aucun remboursement sera livré lors d'un départ anticipé

Les conditions générales de la location :

Les locations sont disponibles le samedi (haute saison) à partir de 16H00 et doivent être libérées le samedi de votre départ avant 10H00 (sauf en basse saison). **Les animaux ne sont pas autorisés dans les locations.**

L'acompte : un acompte de 30% + 25 € frais de réservation devra être versé dans les 7 jours suivant la réception de la confirmation de votre réservation. Le solde restant devra être versé 6 semaines avant votre arrivée. Lorsque la réservation est faite dans les 6 semaines avant votre arrivée alors le montant total de la réservation devra être versé dans les 7 jours suivant la réception de votre facture confirmant votre réservation

Remboursement : aucun remboursement sera livré lors d'un départ anticipé

Caution : la caution est de 100€.

Lors de votre départ vous devez nettoyer vous-même la location. Si le nettoyage n'est pas suffisant, il y a des frais de ménage :

Location	Frais de nettoyage
Mobile home confort, grand confort, luxe, Tente safari grand confort ou Luxe, appartement	€ 55
Mobile home grand luxe	€ 70

Avant votre départ et avant restitution de votre caution, votre location sera inspectée par un employé du Clou. Cette inspection peut avoir lieu au plus tôt à 8H00 le jour de votre départ. Si vous désirez partir avant 8H00, le ménage sera fait par nos soins moyennant des frais de ménage.

Lorsque nous n'avons pas reçu de votre part un changement de date d'arrivée alors votre emplacement ou location sera libéré 24H après votre date d'arrivée prévue.

Chargement des voitures électriques

Il n'est pas permis de recharger une voiture électrique via la connexion de l'emplacement de camping ou via une prise dans un logement loué. La recharge est possible moyennant une redevance à la station de recharge désignée.

S'il est constaté qu'un véhicule électrique est rechargé depuis l'emplacement ou l'hébergement, le camping le Clou peut facturer 50 € par jour.

Annulation :

En cas d'annulation jusqu'à 6 semaines avant la date d'arrivée, vous n'avez pas droit à un remboursement de l'acompte; le reste n'est alors pas dû. En cas d'annulation dans les 6 semaines avant l'arrivée, vous n'avez pas droit à un remboursement de la totalité du paiement; si le solde n'a pas encore été payé, le solde reste dû au camping en cas de location d'un logement.

Fonds d'annulation

La participation à ce fonds doit être demandée pendant la réservation initiale. Le coût est de 5% du montant total de la réservation.

Le fonds d'annulation vous permet de récupérer les montants déjà payés, à l'exclusion des frais de participation au fonds d'annulation et des frais de réservation, en cas d'annulation ou de départ anticipé pour l'une des raisons brièvement décrites ci-dessous :

- En cas de maladie grave (y compris l'infection par le COVID-19) ou de blessure grave suite à un accident de l'un des voyageurs;
- En cas de décès de l'un des voyageurs ou du décès d'un parent au 1er ou au 2e degré de l'un des voyageurs.
- En cas de licenciement dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée si celui-ci intervient moins de 42 jours avant le début du séjour.
- En cas de dissolution définitive du contrat de mariage ou de cohabitation des voyageurs.
- En cas de grossesse de l'un des voyageurs.

Le fonds d'annulation offre une couverture à partir du jour de la réservation jusqu'à la date de départ que vous avez indiquée au moment de la réservation. En cas de départ anticipé, pour l'une des raisons mentionnées ci-dessus, le remboursement se fera au prorata du nombre de jours de vacances non pris, à l'exclusion des frais de participation au fonds d'annulation et des frais administratifs.

Si vous souhaitez demander un remboursement via le fonds d'annulation, vous devez fournir une demande écrite (par lettre ou par e-mail). Toute preuve éventuelle justifiant la raison de la demande du fonds d'annulation doit être ajoutée ou fournie ultérieurement dans les 6 semaines suivant le départ anticipé ou l'annulation. Le fonds d'annulation ne peut être utilisé sans justificatif.